

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

9^e rencontres nationales des Conseils de Développement

31 MARS - 1^{er} AVRIL 2011

ANGOULÊME

✦ espace Carat



SOCIETE CIVILE ET TERRITOIRES EN MOUVEMENT

Comment rendre la société civile actrice de la décision publique ?
Comment valorise t-on la participation citoyenne au-delà des réformes ?

JEUDI 31 MARS

8h30 à 10h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

autour d'un petit déjeuner de bienvenue et visite de l'espace d'exposition

10h15 à 12h40 : OUVERTURE DES 9èmes RENCONTRES

10h15 – 10h30: Ouverture

Philippe Lavaud, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, Vice-président d'AIRE 198 et **Alain Claeys** Président d'AIRE 198

Françoise Carayon, Présidente du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Coordination Nationale

William Jacquillard, Président du Conseil de Développement du Grand Angoulême (représentant du comité organisateur)

La matinée sera animée par **Dominique Breillat**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Poitiers et politologue.

10h30 – 11h30 : L'œil des experts: « Les réformes, de rapport en projet de loi : territoires et participation quel devenir ? »

La loi sur la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et la loi Grenelle 2 vont considérablement modifier l'organisation territoriale de la France. Il est donc opportun de se demander comment la nouvelle carte de l'intercommunalité, l'arrivée des pôles métropolitains, la nouvelle répartition des compétences, les démarches de concertation réaffirmées dans le Grenelle 2 vont impacter la vie des territoires.

Emmanuel Duru (sous réserve), Responsable des affaires juridiques à l'Association des Communautés de France (AdCF)

Martin Vanier, Professeur à l'Institut de géographie Alpine, Directeur d'étude à ACADIE

11h30 – 12h30 : Table ronde :

Comment valoriser la participation citoyenne au moment des réformes et au delà ?

La réforme des collectivités territoriales et le Grenelle 2 vont modifier les périmètres d'intervention des collectivités locales et poser la question de la gouvernance locale. Ces réformes intéressent directement les citoyens et les interpellent. Cependant, au delà de cet intérêt souvent ponctuel, comment les impliquer dans la vie publique locale, comment permettre, rendre légitime, favoriser une plus grande implication citoyenne? Comment maintenir un débat public permanent ?

Les intervenants :

Philippe Marzolf, Vice Président de la Commission Nationale du Débat Public
Gilles Pradeau, administrateur de l'ADELS
Hélène Combe, déléguée générale de l'Observatoire National de la Décision Publique
Jean Frébault : Président du Conseil de Développement du Grand Lyon, Coordination Nationale

12h30-12h40 :

Présentation de l'ouvrage « Dix ans de Conseils de développement : la société civile en mouvement » de la coordination nationale des conseils de développement réalisé en collaboration avec le CERTU
Par les coordinateurs de l'ouvrage : **Lydie Bosc** (CERTU) et **Jean Frébault** (coordination nationale)

13H00 à 14h30 : DEJEUNER

14h30 à 16h30 : Les ATELIERS

16h30 à 18h45 : TEMPS DIVERS

- 16h30 à 17h00 : Temps d'échange sur les stands
- 17h10 : Départ des navettes
- 17h35 à 18h30 : Temps de pause sur le lieu d'hébergement

18h45 à 23h30 : SOIRÉE

18h45 – 19h30 :

- visite du musée de la BD
- exposition : Parodies, la BD au second degré
- accès à l'espace librairie qui sera ouverte
- interventions de Frédéric Cros, directeur du pôle Magélis, 19h, 19h30 ou 20h

19h30 : apéritif animé à la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image dans les chais Magélis : diffusion de 2 films en 3D, studio ante production, studio Magélis

20h45 : départ des navettes pour l'Espace Carat

21h00 : Repas à l'Espace Carat



VENDREDI 1^{er} AVRIL

8H00 à 9h30 : OUVERTURE DE LA 2^{ème} JOURNÉE :

Accueil des participants autour d'un petit déjeuner

Rencontre des Présidents des Conseils de Développement :

Ordre du jour :

- Adhésion 2011 à la coordination nationale
- Motion pour la structuration de la coordination
- Motion des rencontres nationales

Le p'tit dej' des animateurs

Temps réservé aux animateurs des Conseils de Développement pour échanger sur leurs pratiques, leurs besoins, difficultés....

9h30 à 11h00 : Les ATELIERS suite

Poursuite des 5 ateliers pour la production des synthèses, des préconisations et propositions de travail qui seront restituées dans un avis lors de la séance de clôture.

11h00 à 12h45: SEANCE PLEINIÈRE

11h00 à 11h45 : synthèse des ateliers

Présentation des synthèses et réaction de la salle.

11h45 – 12h45 : Table ronde

« La prise en compte des propositions des Conseils de Développement par les diverses représentations nationales d'élus et techniciens »

Animée par **Dominique Royoux**, Délégué général d'AIRE 198, professeur associé à l'Université de Poitiers

Les intervenants :

Olivier Landel, délégué général de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF)

Le représentant de **l'Association des Communautés de France** (AdCF)

Gérard Blanc, Directeur de l'agence d'urbanisme de Dunkerque (AGUR) (FNAU)

Patrice Sanglier, Président du Conseil de Développement du Grand Nancy, Coordination Nationale

Catherine Sadon, Directrice de l'Association de Promotion et de Fédération des Pays (APFP),

Jean-Michel Saizeau, 1er Vice Président du CESE du Poitou-Charentes et représentant de l'Assemblée des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux de France (A.C.E.S.R.F.)

12h45- 13h15 : CLOTURE des 9^{ème} RENCONTRES

Françoise Carayon, Présidente du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Coordination Nationale: Présentation des motions des rencontres et de l'assemblée des Présidents

Philippe Audic, Président du Conseil de Développement de Nantes Métropole

William Jacquillard, Président du Conseil de Développement du Grand Angoulême

13h30 : REPAS de CLOTURE des 9^{ème} RENCONTRES



LE CONTENU DES ATELIERS

ATELIER 1

Nouveaux espaces de coopérations, territoires de projets, comment les Conseils de Développement envisagent l'inter-territorialité ?

Animé par le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le Conseil de Développement de la Communauté Urbaine de Lille Métropole.

A travers la nouvelle carte de l'intercommunalité, l'apparition des pôles métropolitains et la réaffirmation des SCOT, les conditions de l'inter-territorialité vont indéniablement devoir être repensées. De nouveaux territoires de projets vont voir le jour dans lesquels les conseils de développement pourront jouer le rôle d'interface et permettre une vraie gouvernance dans l'élaboration des décisions sur ces nouveaux espaces de coopérations.

Ces changements seront-ils l'occasion de réinterroger les relations entre espace urbain /périurbain ou espace rural/urbain ? Comment les conseils peuvent alors se positionner et offrir un nouvel éclairage sur ces coopérations ?

Agitateur : Didier Vye, géographe, Université de La Rochelle, un représentant de la FNAU

Témoignages : Conseils de Développement des Communautés d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole et Plaine Commune

ATELIER 2

Crise des repères, mutation de la société, réorganisation territoriale, les Conseils de Développement : veilleurs et bâtisseurs de nouvelles visions territoriales ?

Animé par le Conseil de Développement de Grand Poitiers et le Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines

Veiller pour éclairer et réveiller !

Crises, manque de confiance en l'avenir : la société vit une pleine mutation. Le local peut-il offrir une vision politique, un sens commun ?

Aussi, dans un contexte difficile à décrypter (complexité des politiques), comment les Conseils de Développement peuvent-ils, par la prospective, aider à une meilleure maîtrise des choix stratégiques d'un territoire ? Comment peuvent-ils se mettre en situation de veille (auto saisine, observation partagée, conditions d'écoute, construction des scénarios...) ? Comment mettre le citoyen au cœur des évolutions, le rendre acteur et ainsi construire de l'intelligence collective ? Quels grands enjeux de société méritent d'être abordés par les conseils de développement dans 10 – 15 ans ?

Agitateur : Patrice Braconnier, professeur associé à l'Université de Poitiers

Témoignages : Conseils de Développement du Pays de Brocéliande, de la Communauté Urbaine de Nantes

ATELIER 3

Aucun expert n'est expert tout seul ! Quel apport de l'expertise plurielle au débat public dans les territoires ? Quelle reconnaissance ?

Animé par le Conseil de Développement du Grand Angoulême et le Conseil de Développement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Le Conseil de Développement est un des lieux où le recueil des besoins collectifs peut être réalisé. En effet, la société civile dans sa pratique des politiques publiques possède une vraie expertise. Au delà de celle des professionnels et des élus, d'autres types d'expertises devront être prises en compte dans la réorganisation territoriale induite par les réformes.

Comment légitimer l'expertise de la société civile et sa prise en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques ? Quelle expertise : d'usage, technique, citoyenne, militante ? Comment la mettre en œuvre, la valoriser ? Comment travailler à la construction d'une culture commune des réalités de la société locale et des tendances de son évolution entre élus et citoyens ? La multiplication des instances participatives est-elle vraiment source de démocratie participative ?

Agitateur: Dominique Breillat, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Poitiers et politologue
Témoignages : Conseils de Développement de la Communauté Urbaine du Grand Lyon et de Dunkerque

ATELIER 4

Le droit à l'expérimentation Innover et expérimenter pour des politiques publiques adaptées aux réalités locales

Animé par le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Niort et le Conseil de Développement du grand Nancy

Les Conseils de Développement ont une expertise sur les besoins collectifs d'un territoire. Comment inventer et construire des réponses alternatives ? Comment rendre les citoyens créatifs ? Quelle est la latitude des Conseils de Développement dans l'expérimentation ? Comment animer l'expression et la rendre collective ?

Agitateur : Christian Lemaignan, sociologue – Université de Poitiers

Témoignages : Conseils de Développement de la Communauté du Pays de Lorient, de la Communauté d'Agglomération de Niort, de la Communauté Urbaine du Grand Lyon

ATELIER 5

Conseils de Développement de Pays à l'heure de la réforme territoriale : quel devenir ?

Co-Animé par l'Institut Atlantique Aménagement du Territoire (IAAT) Poitou-Charentes et les Conseils de Développement du Pays de Ouest Charentes-Pays du Cognac et du Pays Santerre-Haute Somme.

La loi de réforme des collectivités territoriales, du 16 décembre 2010, supprime l'article qui avait donné une existence législative aux pays (art. 22 de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire du 4 février 1995). Elle amène un repositionnement des espaces de coopérations, de rencontres des acteurs, de construction d'intelligence collective que les Conseils de Développement de Pays ont su créer. Les démarches initiées ont, depuis une dizaine d'années, mis les territoires en mouvement. Des dynamiques, des habitudes de coopérations et de travail collectif sont en place. Comment les conserver ? Comment travailler avec les élus locaux dans ce contexte d'évolution territoriale ? Comment contribuer au développement des territoires ? La première journée permettra d'aborder ces questions.

La deuxième journée propose également d'interroger la création d'une dynamique nationale des Conseils de Développement de Pays au sein de la Coordination Nationale qui pourrait être un espace d'échanges et de réflexions pour les Conseils de Développement de pays.

Agitateur : Stéphane Loukianoff (UNADEL)

Témoignages : Conseils de Développement de la Région d'Angers et Conseil de Développement du pays Périgord Vert

